



HAL
open science

Réconcilier théorie et pratique dans l'enseignement de la musique : l'exemple de l'Ars musica au CNSMD de Lyon

Janin Barnabé

► To cite this version:

Janin Barnabé. Réconcilier théorie et pratique dans l'enseignement de la musique : l'exemple de l'Ars musica au CNSMD de Lyon. Christophe d'Alessandro and Achille Davy-Rigaux and Christophe Pirenne and Solène Bellanger and Sylvie Pébrier and Julie Rosenkranz and Florence Roy and Mickaël Robert-Gonçalves (dir.). Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique, Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, pp.229-234, 2023, Collection MusiqueS & Interdisciplinarité, 10.25836/rnrm.2020.27 . hal-04226021

HAL Id: hal-04226021

<https://hal.science/hal-04226021>

Submitted on 4 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

13

Réconcilier théorie et pratique dans l'enseignement de la musique : l'exemple de l'Ars musica au CNSMD de Lyon

Barnabé Janin

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)

DOI → <https://doi.org/10.25836/rnrm.2020.27>

« L'harmonie, c'est des maths. Je n'y comprenais rien ». Qui d'entre nous n'a jamais entendu cette phrase désespérante ? Il est facile de faire le constat, autour de nous, que l'étude du langage musical, au sens large du terme, semble souvent réservée à une élite de gens à la tête bien faite, et qu'en sont tenus éloignés de nombreux élèves et étudiants dont nous connaissons pourtant la grande sensibilité musicale et l'évident talent d'interprète.

Au sein du département de musique ancienne du CNSMD de Lyon est enseignée depuis quinze ans une matière portant le doux nom latin d'Ars musica, consacrée à l'étude du langage musical, et déclinée en trois cours distincts : « Ars musica Moyen Âge », « Ars musica Renaissance », « Ars musica Baroque ». Issus d'une formule didactique originale, les cours d'Ars musica ont l'ambition de réconcilier les jeunes musiciens avec l'étude des langages musicaux. Attardons-nous maintenant sur la genèse de ces cours, leur contenu, leurs objectifs, et leur éventuelle postérité.

LA MISE EN PLACE DES COURS D'ARS MUSICA

Instaurés à la rentrée 2006 dans le parcours de premier cycle de musique ancienne du CNSMD de Lyon, les cours d'Ars musica ont été imaginés par les trois enseignants de « langage musical » d'alors, David Chappuis (Moyen Âge), Gérard Geay (Renaissance) et Barnabé Janin (époque baroque).

LE PRINCIPE DES COURS

Dès leur création, les cours d'Ars musica ont été conçus autour des trois pratiques suivantes :

- la composition écrite,
- l'improvisation (vocale et/ou instrumentale, selon les périodes historiques),
- la lecture chantée et jouée sur les sources originales (manuscrites et imprimées).

La principale innovation didactique de ce cours fut l'intégration de l'improvisation dans le cours d'écriture déjà existant ; l'Ars musica, d'une certaine manière, est né de la fusion des anciens cours « Écriture et analyse musique ancienne » et « Contrepoint improvisé ».

Cette dernière matière avait été créée – autre innovation – en 1990 au CNSMDL par Jean-Yves Haymoz, et avait permis de montrer, au cours de ses seize ans d'existence, la place centrale que l'improvisation devait avoir dans l'étude des langages musicaux anciens. En 2006, tout en déléguant cette pratique à ses collègues d'Ars musica, Jean-Yves Haymoz proposait un nouveau cours, « Discours musical », tourné vers l'étude pratique des liens entre la rhétorique, la composition musicale et son exécution éloquente.

UN PARCOURS SIMPLIFIÉ

Dans le parcours de 1^{er} cycle des étudiants de musique ancienne, les trois cours d'Ars musica ont été rendus obligatoires, et placés dans un ordre chronologique : AM 1 (Moyen Âge) en première année, AM 2 (Renaissance) en deuxième année, AM 3 (Baroque) en troisième année.

UNE NOUVELLE APPROCHE DIDACTIQUE

L'OBJECTIF DES COURS

Le but principal des cours d'Ars musica est d'aider les étudiants à comprendre le langage des musiques qu'ils joueront et chanteront au cours de leur carrière d'interprète. L'objet d'étude principal en est donc le *répertoire* ; pour chaque période historique, le langage musical va faire l'objet d'exercices variés destinés à en éclairer la nature et le fonctionnement : lecture, composition, arrangement, improvisation, etc.

La théorie musicale et le solfège, loin d'être considérés comme universels, sont ici sans cesse contextualisés : ils trouvent leur formalisation et leur sens dans le cadre des répertoires et des pratiques étudiées.

UN APPRENTISSAGE HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

Dans le parcours du premier cycle, la division en grandes périodes historiques ordonnées chronologiquement permet en particulier, sur trois années, d'étudier l'*évolution* du langage musical au cours des siècles ; il permet de comprendre la relativité des différentes notions, en fonction de la période et du style considérés. Ainsi la modalité est-elle par exemple évoquée, dans les cours d'Ars musica, avec toute la finesse et la variété de déclinaisons que ce concept réclame, selon l'époque à laquelle il se rapporte.

D'autre part, le temps d'étude d'une année, consacré à chaque période, permet une meilleure immersion dans les différentes esthétiques qu'elle porte. En se situant dans un contexte stylistique particulier, l'enseignant donne un sens plus profondément musical aux gestes de composition, d'improvisation et de lecture qu'il transmet. À ce « bain historique » contribuent également les cours de pratique vocale, organisés selon le même découpage en trois périodes, et suivis par les étudiants parallèlement aux cours d'Ars musica.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES PRATIQUES

Dans l'apprentissage des langages musicaux, l'improvisation (contrepoint chanté, « chant sur le livre », improvisation instrumentale) a acquis, au sein des cours d'Ars musica, une place plus importante, notamment à l'égard de la composition écrite.

La réunion de ces deux pratiques au sein d'un même cours a montré leur caractère à la fois complémentaire et indissociable : elles se nourrissent l'une l'autre – sans qu'il soit toujours facile de décrire précisément les processus d'apprentissage à l'œuvre au creux de l'esprit et de l'oreille des étudiants. Quoi qu'il en soit, il n'est donc ici plus question de confier l'acte d'écrire et celui d'improviser à des cours différents.

Et bien que cette multiplicité des pratiques, au sein d'un même acte d'enseignement, fût la règle dans l'enseignement musical de l'Ancien Régime, on peut aujourd'hui noter que ce choix didactique fondamental va à l'encontre de la tradition des conservatoires en France, qui scinde l'apprentissage en disciplines distinctes (écriture, analyse, improvisation, interprétation, lecture, etc.).

LES « NIVEAUX 2 »

L'instauration progressive du LMD, à partir de 2008, a posé la question de la prolongation des cours d'Ars musica au niveau du master. Ont alors progressivement vu le jour des cours « de niveau 2 », respectivement nommés AM Moyen Âge 2, AM Renaissance 2 et AM Baroque 2. Facultatifs, ces cours permettent aux étudiants qui les choisissent d'approfondir leur connaissance de certains répertoires ou de certaines techniques liés à l'une des périodes sus-nommées. Ce choix peut établir un lien avec le sujet du mémoire de master ; il fait alors l'objet d'un travail individuel avec l'enseignant.

DE NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES

VOIX ET INSTRUMENTS POUR TOUS

Dans l'enseignement des langages musicaux anciens, l'usage de la voix est indispensable. Pédagogiquement essentiel et historiquement incontournable, le chant permet aux étudiants, notamment pour la période médiévale et la Renaissance, d'intégrer sensoriellement les notions musicales liées à la mélodie et à la polyphonie. Chanter permet aussi un accès direct et personnel au répertoire vocal, majoritaire pour ces périodes.

Pour les périodes Renaissance et surtout baroque, l'apprentissage des langages musicaux par les instruments s'est révélé tout aussi fructueux. Les cours

d'Ars musica accueillent donc flûtes, violons, luths et clavecins (entre autres), pour des réalisations de contrepoint à l'instrument, en petits ou grands groupes. Notons que le département « Musique ancienne », depuis son origine, a inclus dans le parcours des étudiants des cours de basse continue et d'ornementation qui permettent l'assimilation, par la pratique instrumentale, d'aspects fondamentaux des langages concernés. Le cours d'Ars musica s'appuie fortement sur les savoir-faire acquis dans ces cours.

DES MODALITÉS D'ÉVALUATION RENOUVELÉES

La mise en place des cours d'Ars musica a également amené de substantiels changements dans les modalités d'évaluation des étudiants. La traditionnelle mise en loge de fin d'année (épreuve de composition écrite à réaliser en temps limité) a disparu au profit d'un examen « oral » semestriel, moment de musique vivante partagée entre étudiants et professeurs.

S'ajoutant au contrôle continu, cet examen constitue aujourd'hui l'un des aboutissements du semestre. Ses modalités le rapprochent davantage d'une audition, où les étudiants jouent et chantent des pièces musicales lues sur les sources (fac-similés) et « improvisées » – c'est-à-dire non écrites. Mais l'improvisation, comme chacun sait, se prépare ; ces examens-auditions font donc l'objet d'un (parfois) long travail en amont, effectué pendant les cours aussi bien qu'en dehors. À l'occasion de ces examens, le jury, principalement composé des enseignants des autres matières complémentaires de musique ancienne (pratique vocale, basse continue, ornementation), apprécie avec exigence et bienveillance les qualités de musiciens des étudiants, aussi bien que leurs compétences techniques spécifiques dans les différents domaines étudiés, et échange avec eux à l'issue de leur prestation. Autrefois sanctionnante, l'évaluation des étudiants d'Ars musica est peu à peu devenue formative.

QUEL AVENIR POUR L'ARS MUSICA ?

Apprendre par le chant, l'improvisation et la composition demande du temps – celui, cumulé, de la pratique et de l'assimilation. Un cours conçu sur le principe d'Ars musica ne peut donc être mené qu'avec un nombre limité d'étudiants, où l'attention portée à chacun permet les progrès, semaine après semaine. Le véritable enjeu d'un tel cours, en effet, est de s'adresser à la sensibilité musicale des apprenants, autant qu'à leurs capacités intellectuelles. Cette exigence suppose des moyens adaptés, à savoir un contenu et un format de cours... que nos conservatoires, habituellement, n'associent pas aux enseignements qualifiés de « théoriques ». Le modèle Ars musica demande donc à être défendu.

Enfin, à une époque où se développent tutoriels et cours en ligne – parfois de qualité – autour du langage musical, il devient impérieux de concevoir, en parallèle de ces formations à distance, des cours *en présentiel*, qui n'ont d'autre choix désormais que d'être fondés sur l'interactivité et la créativité des participants. Plus que jamais, en ce domaine, l'innovation est à l'ordre du jour.